

## Présentation

77,2 % des bacheliers 2007 s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur hors apprentissage. Sur la période 2005-2007, le taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers vers les formations générales de l'université (qui à elles seules rassemblent 45 % de l'ensemble de ces nouveaux bacheliers) est en baisse. Cette baisse est en partie imputable au calcul des "doubles inscriptions" entre les classes préparatoires aux grandes écoles et à l'université qui ne sont plus nécessaires (voir rubrique "Définitions"). Les taux d'accès dans les filières sélectives (IUT, CPGE, STS) sont quasi stables et ceux des "autres formations" sont en progression sur l'ensemble de la période.

Bien que la quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur, leur taux d'accès à l'université (hors IUT) baisse sensiblement depuis la rentrée 2004. Pour les bacheliers technologiques, le taux d'accès est également en diminution (- 1,6 point) par rapport à la rentrée précédente (75,9 % en 2006), en raison d'une baisse des nouveaux bacheliers poursuivant vers les universités, les IUT ou les STS. La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 21,9 %. Ces taux ne tiennent cependant compte ni des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des bacheliers professionnels étudiant sous contrat de professionnalisation, ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger. À la rentrée 2007, 39,2 % des bacheliers généraux et technologiques se sont orientés vers les filières sélectives (CPGE, IUT, STS), soit une légère hausse de 0,4 point par rapport à 2006. Les nouveaux bacheliers généraux sont moins nombreux à avoir choisi l'université que l'année dernière : 55,6 % (soit 3,2 points de moins).

Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires : 20 % de ces bacheliers s'y inscrivent. Les bacheliers STI s'orientent principalement en STS (56,3 %).

Le taux d'inscription immédiate des bacheliers diminue depuis deux années consécutives, après avoir connu une relative stabilité depuis la rentrée 2000. Globalement, la diminution des taux est sensible à l'université, quel que soit le baccalauréat d'origine. Cette baisse est moins forte pour les bacheliers professionnels, mais elle concerne une population beaucoup plus faible. Les fluctuations sont plus importantes à l'université où les inscriptions se font sans aucun critère de sélection ; ce qui n'est pas le cas des autres formations sélectives (CPGE, IUT, STS) plus contingentées et liées à leur capacité d'accueil.

## → Pour en savoir plus

Sources : Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE. Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles d'ingénieurs (n° 27), des formations d'ingénieurs en partenariat (n° 27 bis), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48). Données du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

## Définitions

■ **Taux d'accès.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (taux additifs parfois supérieurs à 100 %). Des conventions de coopération pédagogiques sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de "doubles inscriptions" (CPGE-université), passant de 5 % à 2 % des nouveaux bacheliers inscrits à l'université entre 2006 et 2007. Cet effet contribue ainsi à la baisse du taux de poursuite immédiate.

Les "autres formations" correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales.

Pour les écoles paramédicales, les données sont celles de 2006-2007.

Pour les formations sociales, les données sont celles de 2004-2005

Les années figurant dans les tableaux représentent les dates de rentrée : ainsi 2007 signifie rentrée universitaire 2007 ou année universitaire 2007-2008.

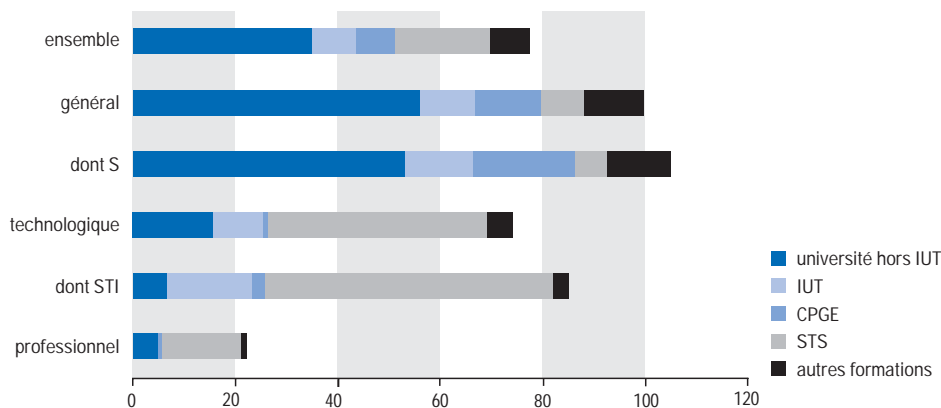
■ **Champ.** Ces résultats correspondent au champ France métropolitaine + DOM.

## [1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

		1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Baccalauréat général</b>	Université hors IUT	66,7	61,8	61,5	62,4	62,8	62,1	61,3	58,8	55,6
	IUT	9,8	11,2	11,5	11,4	10,7	10,7	10,4	10,5	10,7
	CPGE	13,0	12,6	13,1	13,6	13,0	13,6	13,3	13,2	13,3
	STS	9,0	9,0	8,9	8,4	8,0	7,8	7,7	7,8	8,3
	Autres formations	7,7	9,1	9,6	9,7	9,7	10,8	11,1	10,8	11,4
<b>Dont baccalauréat S</b>	Université hors IUT	62,5	57,1	56,5	58,2	59,1	58,2	57,7	55,6	53,1
	IUT	13,2	14,6	15,0	14,6	13,5	13,6	13,2	12,9	13,1
	CPGE	21,0	19,1	20,2	20,6	19,8	20,8	20,0	19,2	20,0
	STS	7,2	7,0	7,0	6,7	6,3	6,0	5,9	6,1	6,2
	Autres formations	8,4	10,1	10,6	10,4	10,4	11,3	11,4	10,7	11,8
<b>Baccalauréat technologique</b>	Université hors IUT	22,0	19,1	18,2	17,8	18,1	18,1	18,1	17,4	15,8
	IUT	10,2	9,1	9,3	9,5	10,0	10,2	10,4	9,9	9,5
	CPGE	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3
	STS	46,1	44,5	44,7	45,8	45,1	44,1	44,0	42,5	42,3
	Autres formations	3,0	3,9	3,9	4,2	4,2	4,7	5,0	5,0	5,4
<b>Dont baccalauréat STI</b>	Université hors IUT	8,2	7,3	7,7	7,7	8,2	8,3	8,2	7,9	6,7
	IUT	17,7	16,2	16,3	16,6	17,2	17,7	18,5	17,9	16,5
	CPGE	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,2	2,4	2,3
	STS	62,5	60,5	61,6	63,0	60,6	58,2	59,8	57,9	56,3
	Autres formations	0,9	2,3	2,0	2,3	2,2	2,3	2,5	2,8	2,8
<b>Ensemble général et technologique</b>	Université hors IUT	51,7	46,4	45,7	46,6	47,3	46,5	46,5	45,0	42,5
	IUT	9,9	10,5	10,7	10,7	10,4	10,5	10,4	10,3	10,4
	CPGE	8,9	8,4	8,7	9,1	8,9	9,2	9,1	9,2	9,4
	STS	21,5	21,8	21,9	21,7	20,9	20,6	20,1	19,3	19,4
	Autres formations	6,1	7,2	7,5	7,7	7,8	8,6	9,0	8,9	9,4
<b>Baccalauréat professionnel</b>	Université hors IUT	6,8	6,4	5,8	6,0	6,3	6,4	5,9	5,8	5,0
	IUT	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	8,9	9,7	10,9	12,8	14,4	15,2	15,7	15,5	15,6
	Autres formations	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>Ensemble tous baccalauréats (généraux, technologiques et professionnels)</b>	Université hors IUT	44,5	39,2	38,3	38,9	39,8	38,9	39,1	37,5	35,0
	IUT	8,5	8,7	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7	8,4	8,4
	CPGE	7,5	6,9	7,1	7,4	7,3	7,4	7,4	7,4	7,5
	STS	19,5	19,6	19,9	20,0	19,7	19,6	19,3	18,6	18,7
	Autres formations	5,3	6,0	6,2	6,4	6,5	7,1	7,5	7,3	7,6
<b>Total (1)</b>		<b>85,3</b>	<b>80,4</b>	<b>80,3</b>	<b>81,5</b>	<b>82,0</b>	<b>81,7</b>	<b>82,0</b>	<b>79,2</b>	<b>77,2</b>

(1) Voir la rubrique "Définitions".

## [2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2007 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100 % (voir rubrique "Définitions").